

Marie Moret à Charles de Quéker, 10 juillet 1899

Auteur·e : **Moret, Marie (1840-1908)**

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Informations sur le document source

CoteInv. n° 1999-09-60

Collation2 p. (431r, 432v)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationFamilistère de Guise

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

DroitsFamilistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Date de rédaction [10 juillet 1899](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne) - Familistère

Destinataire [Quéker, Charles de](#)

Lieu de destination 18, rue du Lombard, Bruxelles (Belgique)

Description

Résumé À propos de la constitution de collections du *Devoir* dans les bibliothèques : Marie Moret demande à Charles de Quéker s'il connaît une bibliothèque de Bruxelles, mais aussi de Liège ou d'Anvers, qui pourrait offrir un asile sûr à une collection du journal *Le Devoir*, dont les « Documents biographiques de J.-B. A. Godin » contiennent des enseignements importants.

Mots-clés

[Administration et édition du journal Le Devoir](#)

Lieux cités

- [Anvers \(Belgique\)](#)
- [Bruxelles \(Belgique\)](#)
- [Liège \(Belgique\)](#)

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 29/09/2024

Puisse l'Amplitié
10 juillet 1899

A Monsieur le T. Querier
à Bruxelles

Monsieur,

J'ai eu l'honneur de vous écrire il y a un an, le 11 juillet. Depuis hui je viens, au nom de l'Amplié que vous portez au bien social. Nous prier de me donner si possible les renseignements suivants :

"Le Dernier", nous l'avons déjà compris, est du nombre des organes d'étude qui se placent à peu près complètement au service gratuits. ayant à y consigner (Tous les

documents pour une bibliothèque complète de l.b.d. Grandes enseignements sociaux de première utilité parcequ'ils reposent sur des faits et sont ainsi les plus propres à calmer les imprécisions et à éclairer les effets, je m'applique au point de vue de l'amplié à placer les services gratuits du Dernier dans les Bibliothèques (au dehors ou de Chambres de commerce, etc..) où la presse puisse trouver un asile sûr, être refisée et conservée pour l'usage du public.

J'ai donc recours à votre bonté, Monsieur pour savoir si un tel asile pourrait être offert au Dernier, à Bruxelles ? Si oui, veuillez bien m'en donner

l'adresse. J'y ferai
désormais, selon le bonheur
également, et au moins
depuis le numéro de
Janvier dernier.

S'il vous était
possible, en autre
moment, de me fournir
une telle étoile pour
Liège - Anvers, etc....,
je vous serais extrêmement
obligeé.

Humblement agréer.

— Monsieur, avec mes
remerciements anticipés
pour votre réponse et
mes excuses pour
abuser ainsi de votre
temps, l'expression de
mes sentiments les

plus distingués

M. J. B. A. Gadim

me Familière

Guise

(Aisne)